

Mercredi 19 décembre 2012.

Communiqué de presse

Envie de vous investir pour votre région ? **Le Conseil de développement de Wallonie picarde se renouvelle !**

La seconde mandature du Conseil de développement de Wallonie picarde touche à sa fin. Grâce à l'engagement de ses membres, la Wallonie picarde s'est vue renforcée dans son choix du dynamisme et de la cohésion pour assurer son développement harmonieux à l'échelle des 23 communes qui la composent. Le chemin parcouru est considérable, mais il reste encore beaucoup à faire. Aussi, si vous souhaitez vous investir pour votre région, c'est le moment de vous manifester. L'appel est lancé...

Créé en juin 2006, le Conseil de développement est l'un des fers de lance de la dynamique territoriale Wallonie picarde. Il regroupe une soixantaine de membres provenant de divers horizons (économique, social, culturel, politique,...) et unis dans une volonté commune d'agir pour le bien de leur région. Ainsi, c'est à son initiative qu'est né le *Projet de Territoire Wallonie picarde 2025*, une feuille de route construite autour de sept ambitions majeures et visant à faire de la Wallonie picarde une région ambitieuse, performante et gagnante.

Toute personne désireuse d'apporter sa pierre à l'édifice est invitée à introduire sa candidature pour le **31 janvier 2013 au plus tard**. Celle-ci sera transmise à l'attention de Rudy Demotte, Président du Conseil de développement, par courrier : *Rue de l'Echauffourée 1 à 7700 Mouscron* ou par mail à l'adresse : delemme@wapi2025.be. Un formulaire-type de candidature est téléchargeable sur le site www.wapi2025.be (onglet médiathèque). Celles-ci seront ensuite examinées par le Bureau du Conseil de développement qui se chargera de la sélection.

Le mandat, non-rémunéré, d'une durée de trois ans prendra cours dans la courant du mois de mars 2013. Afin d'assurer la qualité et la régularité des travaux, il est essentiel de pouvoir garantir une présence lors des séances plénières qui se déroulent tous les deux mois. Les membres effectifs qui le souhaitent peuvent également s'impliquer au sein des différents groupes de travail thématiques mis en place à l'initiative du Conseil de développement.